

# AEDES Protecta

BIOCONTRÔLE



# CITO<sup>®</sup> MAX

Dés herbant total de biocontrôle pour la gestion des mauvaises herbes dans les allées de parcs, jardins et trottoirs.

UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT

**CITO® MAX** est un herbicide non-sélectif, actif au contact de la plupart des tissus végétaux. Il s'applique localement au moyen d'un pulvérisateur en veillant à bien recouvrir toute la surface de la plante. Rapidement, le feuillage des plantes traitées commencent à blanchir et à flétrir. Les mauvaises herbes annuelles aux petites racines vont périr complètement. Cependant, une repousse de l'appareil foliaire est possible à partir de plus grosses racines. Un second traitement sera donc souvent nécessaire.

## Zone d'application:

Appliquer **CITO® MAX** pour le désherbage des zones non cultivées :

- allées de parcs, jardins et trottoirs
- cimetières, voies de communication et sites industriels.

## Mode d'emploi et dosage:

Quantité de **CITO® MAX** pour le traitement des mauvaises herbes par tâche :

5 L pour 1000m<sup>2</sup> (pour un % d'infestation de 20%)

Respecter la concentration de 25%, soit 2,5L de produit pour 7,5L d'eau.

Dans un pulvérisateur, mélanger 1 volume de **CITO® MAX** avec 3 volumes d'eau.

Agiter énergiquement la cuve.

Utiliser un maximum de 25 ml de produit par mètre carré à traiter.

## Période d'utilisation:

**CITO® MAX** s'emploie dès la croissance active des mauvaises herbes au début du printemps, jusqu'à la fin de l'automne.

Nombre maximal d'applications par an : 6.

Intervalle minimum entre les applications : 7 jours

## Optimiser l'utilisation:

Traitement sur jeunes adventices jusqu'à 10 cm de hauteur maximum.

Respecter la dose homologuée, concentration de la bouillie : 25%

Application par temps sec, quand la pluie n'est pas attendue dans les 6 heures qui suivent.

Veillez à mouiller l'ensemble du feuillage et évitez que le produit ne s'écoule au goutte-à-goutte des feuilles.

## Conditions d'emploi générales:

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur des surfaces imperméables telles que le bitume, le béton, les pavés, et dans toute autre situation où le risque de ruissellement est important.

Délai de rentrée : 24 heures

## Précautions d'emploi:

Porter des gants de protection. Après application, laver minutieusement le pulvérisateur, en évitant la contamination des eaux à proximité.

Empêcher l'accès aux zones traitées aux animaux et aux personnes, le temps que le produit sèche, après 15-20 min.

Les surfaces traitées peuvent être légèrement glissantes pendant une courte période après application.

Ne pas jeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau les fonds de bidon non utilisés.

## Composition:

Acide acétique 240 g/l (22,5% m/m) (N° CAS 64-19-7).

N°AMM : 2180245 sous le nom **CITO® MAX** (Détenant de l'homologation : AEDES-PROTECTA).

